



**Le collectif Ségur pour tous**

## **Action 2**

**Monsieur le Président de la République**  
**Madame la Première Ministre**  
**Monsieur le Ministre des Solidarités, de**  
**l'Autonomie et des Personnes handicapées**  
**Monsieur le Préfet de la Gironde**  
**Monsieur le Président du Conseil Départemental**  
**de la Gironde**  
**Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-**  
**Aquitaine**  
**Monsieur le Directeur Régional de la DREETS**  
**Nouvelle-Aquitaine**  
**Monsieur le Directeur Interrégional de la**  
**Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Ouest**

Bordeaux, le 12 avril 2023

OBJET : Mobilisation pour une extension du SEGUR

Monsieur le Président de la République, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur Régional, Monsieur le Directeur Inter-Régional,

## **MANIFESTE INTER-ASSOCIATIF**

### **Ségur : il est urgent de rétablir l'équité et la solidarité**

La disparité de traitement salarial créée par les mesures SEGUR et LAFORCADE a une répercussion préoccupante sur le secteur associatif déjà en tension. **Il existe depuis plusieurs mois des départs massifs des « exclus du SEGUR » des établissements sociaux, médico-sociaux et judiciaires. Nous alertons à nouveau les pouvoirs publics, les décideurs politiques des préoccupations majeures liées aux impacts délétères des choix de politique nationale sur nos établissements et services.**

Ces mesures salariales décidées par le gouvernement depuis avril 2022 sont venues compenser des salaires historiquement bas, mais continuent d'exclure des professionnels de nos secteurs. Face à cette iniquité salariale, c'est le délitement des équipes qui est en cours.

Encore à ce jour en fonction des entités, cette mesure exclut 20 à 40 % des salariés.

**Pour préserver les accompagnements et le soin des publics en situation de vulnérabilité, il est urgent d'étendre le Ségur pour tous les salariés du secteur associatif dans le délai le plus court possible.**

Aussi, nous demandons :  
L'application uniforme et immédiate POUR TOUS LES PROFESSIONNELS de la  
revalorisation de 183 euros nets mensuels,  
et sa prise en compte dans les budgets par des dotations complémentaires avec  
effet rétroactif 2022.

Aussi, pour appuyer l'envoi de ce manifeste et vous demander de vous  
engager vers une société plus solidaire, une forte mobilisation  
comprenant les administrateurs, les bénévoles, les salariés, les familles  
et les personnes accompagnées poursuivent leurs actions  
collectivement sur l'ensemble du territoire

mercredi 26 avril 2023 à 15 h

**RENDEZ VOUS** devant les Préfectures de France, les ARS et les  
Conseil Départementaux

Si cette iniquité perdure dans un contexte déjà fragilisé par les démissions et la sinistralité de nos métiers, une grande partie des activités de soins et d'accompagnement sera endommagée durablement. Dans ces conditions de travail dégradées, notre capacité à assurer de front, qualité de l'accompagnement et complétude de toutes les démarches administratives (EPRD, ERRD, enquête DARES, rapports d'activités, tableaux de bords, ...) est fortement compromise. Notre objectif premier est de garantir la continuité de nos accompagnements, de nos missions associatives et institutionnelles avec des salariés engagés et reconnus équitablement.

Le collectif (contact : [collectif.segurpourtous@renovation.asso.fr](mailto:collectif.segurpourtous@renovation.asso.fr)) rassemble :

Associations, Fédérations, ... agissant dans le champ des solidarités, et de la santé  
employant **salariés** et accompagnant **personnes.**

Nous comptons **salariés** exclus du SEGUR.







